

J'ai choisi le Cnam pour mon doctorat : démarches et informations

Inscriptions/réinscriptions

+ [S'inscrire ou se réinscrire en doctorat avec Adum](#)

Calendrier des inscriptions et réinscriptions 2024/2025 :

Les inscriptions et réinscriptions seront ouvertes à compter du 1er juillet 2024.

Date limite d'inscription en 1ère année pour les doctorant.e.s contractuel.le.s : 6 septembre 2024

Date limite de remise du compte-rendu du comité de suivi : 13 septembre 2024

Date limite de réinscription en 2ème année et plus : 30 septembre 2024

Date limite d'inscription en 1ère année de thèse : 4 novembre 2024

Formations & parcours doctoral

+ [Toutes les informations sur les formations et activités du parcours doctoral : catalogues et guide de procédures](#)

Annuaire des doctorant.e.s du Cnam

+ [Consulter l'annuaire des doctorant.e.s du Cnam](#)

Thèses & soutenances

- + [La rédaction de la thèse \(guides et feuilles de style\)](#)
- + [Le dépôt de la thèse, la soutenance et la remise du diplôme](#)
- + [Les thèses soutenues, celles en cours et à venir](#)

Après la thèse...

- + [Quelques pistes professionnelles](#)

À la une

CVEC

La Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC) :

Chaque étudiant.e en formation initiale, en France, nouvel.le inscrit.e ou pas, doit à chaque rentrée s'acquitter de la contribution vie étudiante et vie de campus, d'un montant de 100€.

Documents ressources

Les guides

 [Le guide des études doctorales et des doctorant.e.s du Cnam 2023/2024](#)

[L'Abes : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur](#)

 [Le guide sous forme de portrait documentaire](#)

Autres ressources

 [Toutes les ressources pour les doctorant.e.s \(Abes\)](#)

 [Le doctorat dans les médias](#)

Le texte de référence

 [Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat](#)

 [Arrêté du 22 janvier 2019 accréditant la Communauté d'universités et d'établissements HESAM Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux](#)